

ARTS MARTIAUX

Hiver 2012

Tout en perfectionnant les techniques de base apprises, de nouvelles techniques sont enseignées sur des attaques différentes (coup de pied, petit bâton, couteau). Une attention particulière est portée aux dégagements, blocages, frappes, projections, étranglements et contrôle de l'adversaire. La pratique régulière du randori (combat souple entre partenaires) permet l'adaptation des techniques à la réalité. Il y a possibilité de passages de grades; information auprès de l'intervenant.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DURÉE	Coût (\$) Taxes incluses															Remarques
							1 mois			2 mois			3 mois			4 mois			5 mois			
							EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	
Club de Jiu Jitsu	02 200 07	01	Initié - ceintures orange et plus	Ma 20h30 à 21h55	00153	Le 13 de chaque mois. Fin le 12 juin	22	28	44	41	50	80	53	66	105	63	79	126	74	93	148	1-4-5-6
		02	Initié - ceintures orange et plus	Je 20h30 à 21h55	00153	Le 13 de chaque mois. Fin le 14 juin	22	28	44	41	50	80	53	66	105	63	79	126	74	93	148	1-4-5-6
		03	Initié - ceintures orange et plus	Ma-Je 20h30 à 21h55	00153	Le 13 de chaque mois. Fin le 14 juin	36	45	78	66	83	132	86	108	172	103	129	206	122	152	243	1-4-5-6

NOTE : Tous les cours et pratiques sont annulés du 6 au 9 avril 2012 inclusivement (Pâques).

1. **Tenue et/ou équipement obligatoire** (à commander si nécessaire auprès de l'intervenant au 1^{er} cours) :

Jiu Jitsu : débutant : tenue de sport acceptée ; au niveau initié, le karategi est obligatoire (environ 55 \$ incluant l'écusson) ;

4. Possibilité de passage de grades : information auprès de l'intervenant.

5. Entrée à la pièce acceptée au coût de : 13 \$ / membre, 19 \$ / non membre, pour une pratique de 1,5 h ou 17 \$ / membre, 25 \$ / non membre, pour une pratique de 2 h.

6. Nous nous devons de respecter la capacité maximale du dojo, ce qui peut limiter le nombre de place disponible.

Responsables : France Lebel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca

Inscription : 418 656-PEPS (7377)

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.
M: Membre du PEPS
NM: Non-membre du PEPS

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.